

Paris, le 17 octobre 2017

Conseil d'administration du 17 octobre 2017, à 12h30

Le conseil d'administration de l'AFDA s'est tenu dans la salle de réunion de l'Institut Cujas, Université Paris II (158 rue Saint-Jacques, 75005 Paris). Il a débuté à 12h30.

Etaient présents : Caroline Chamard-Heim, Clément Chauvet, Charles Dubreuil, Xavier Dupré de Boulois, Gabriel Eckert, Norbert Foulquier, Simon Gilbert, Anne-Laure Girard Pascale Idoux, Sylvain Niquègue, Benoît Plessix.

Etaient excusés : Delphine Costa, Gweltaz Eveillard, Tiphaine Le Yoncourt.

1°) Informations diverses de la part du bureau

Le Président Benoît Plessix a pris le premier la parole pour donner quelques informations. Il est revenu sur le fait que les publications de l'AFDA sont désormais à jour et que tout le retard en ce domaine a été rattrapé : début septembre, ont ainsi été publiés les actes du colloque 2016 de Clermont-Ferrand sur *Les controverses en droit administratif*, paru chez Dalloz, dans la collection « Thèmes et commentaires » ; la journée d'études de janvier 2017 relative au « droit administratif électoral » et qui s'était tenu à Grenoble paraîtra comme prévu à la RDP, 2017, dans le numéro 6. On peut donc désormais s'atteler à la publication des actes de Rennes : s'agissant de la publication du 9^e Printemps de la jeune recherche relatif à Léon Aucoc, il sera, comme chaque année, publié à la RFDA et la collecte des contributions, sous la responsabilité d'Anne-Laure Girard, est achevée ; s'agissant de la publication du colloque sur *Les méthodes*, à paraître également chez Dalloz, Benoît Plessix indique que les contributions doivent être remises avant la fin de l'année civile, et certaines ont déjà été envoyées. Une publication pourra donc être envisagée pour le 1^{er} trimestre 2018.

Le Président évoque aussi la mise en ligne de la nouvelle version du site internet de l'AFDA, avec, notamment, la mise en place de l'adhésion et du paiement en ligne. Il n'a entendu que des compliments sur cette nouvelle version et remercie de nouveau le webmaster du site, Mme Claire Ruiz, pour l'efficacité du travail accompli pendant l'été. Benoît Plessix précise que le site de l'AFDA s'est greffé sur une application destinée aux associations (helloasso), qui a

ainsi permis la mise en place d'un système d'adhésion en ligne clé en mains et d'un système de paiement en ligne sécurisé.

2°) Informations et dernières mises au point pour la journée d'études du 1^{er} décembre 2017 à Tours

Le Président signale que, grâce au travail efficace de Nathalie Albert-Moretti (Tours) et de son laboratoire d'accueil (LERAP), la préparation de la journée d'études du 1^{er} décembre prochain est quasiment terminée. La plaquette de la journée d'études est en voie d'achèvement et va pouvoir être envoyée par mail et mise en ligne. Benoît Plessix et Anne-Laure Girard informent le bureau de la répartition des dépenses effectuée entre l'AFDA et l'Université de Tours pour l'organisation de cette journée.

3°) Organisation du prix de thèse 2018, pour les thèses soutenues en 2017

Le Conseil d'administration a retenu les noms suivants, conformément à la composition traditionnelle du jury du prix de thèse de l'AFDA : un membre d'honneur pour le président (Pierre Delvolvé) ; deux membres du conseil d'administration (Norbert Foulquier, Pascale Idoux) ; trois membres adhérents (Jean-François Brisson, Agathe Van Lang, Sébastien Saunier). Norbert Foulquier sera plus spécialement chargé de l'intendance du prix (organisation matérielle, détermination des rapporteurs, etc.).

4°) Organisation du 10^e Printemps de la Jeune recherche 2018

Le conseil d'administration a choisi pour thème : « René Chapus ». Anne-Laure Girard est désignée pour assurer l'organisation et participer au jury de sélection des contributions, qui, outre l'organisateur, doit comprendre trois autres membres. Outre Pierre Delvolvé, membre de droit au nom de la RFDA, qui accueille chaque année la publication des quatre contributions retenues, le conseil d'administration propose d'y faire siéger Charles Dubreuil et Bertrand Seiller, ce dernier étant également pressenti pour présider le Printemps de la Recherche à Bordeaux.

5°) Organisation du colloque annuel de 2018 à Bordeaux : « Le droit administratif au défi du numérique »

Une discussion s'engage sur l'organisation du prochain colloque annuel de l'AFDA, afin de réfléchir au périmètre du sujet et aux différents thèmes d'intervention.

6°) Réflexions sur les divers « concours » organisés par l'AFDA (meilleur mémoire, meilleur article)

Une discussion s'engage sur les nouvelles initiatives que le conseil d'administration de l'AFDA a souhaitées lancer à l'égard de la jeune recherche et dont il avait fait part aux adhérents lors de la dernière assemblée générale. Le conseil estime qu'il convient de commencer par la mise en place de la sélection du meilleur mémoire de M2 avec sa publication en ligne sur le site internet de l'Association. Le Conseil d'administration charge son président d'élaborer un projet de règlement de ce concours afin de déterminer certaines modalités indispensables à

la réussite du projet et propose en conséquence de n'organiser cette nouvelle initiative que pour l'année universitaire qui vient de débiter, afin de sélectionner le meilleur mémoire qui sera soutenu autour de l'été 2018.

La séance est levée à 16h30.